

CHANGEMENT D'ADRESSE

Plusieurs parmi vous se sont dits : elles ont encore déménagé ? Et bien non. La maison Béthel a seulement changé d'adresse, tout simplement, comme beaucoup d'autres lieux à Pont saint Esprit, ceci afin de faciliter la distribution du courrier. Désormais, noter la nouvelle adresse : **Maison Béthel « La Charasse » 177, allée de la Pinède. 30130 PONT SAINT ESPRIT.**

LES TRAVAUX DE LA MAISON BETHEL

La communauté et les bénévoles avaient espéré s'installer à l'étage de la maison pour le 1^{er} juin, à la place des jeunes, ces derniers devant intégrer le nouveau bâtiment dès le mois de juillet. Hélas les travaux ont été interrompus et reprendront le 1^{er} septembre. Les normes de sécurité sont de plus en plus exigeantes, nous avons dû arrêter le chantier plusieurs fois attendant le feu vert du bureau de contrôle; ce qui retarde d'autant la livraison des locaux. Dire que nous avions envisagé une fête pour celle-ci début octobre ! Chers associés, il faudra attendre le printemps 2014 !

L'ASSOCIATION LOUIS TOUSSAINT DASSY REFLECHIT A UN NOUVEAU PROJET

Lorsque l'association a été créée en 1991, il s'agissait d'offrir un lieu de répit aux familles et aux jeunes touchés par le handicap, que ce soit dans la maison Béthel ou dans des maisons louées pour des séjours de vacances. L'association a tenu son objectif et le tient encore. . Aujourd'hui, notre association est alertée par une nouvelle difficulté à vivre pour les jeunes adultes lorsqu'ils n'ont pas ou plus de famille pour les accompagner dans leur passage à la vie « professionnelle » en ESAT. A leur sortie de l'IMPRO ils n'ont pas encore intégré tous les codes sociaux pour un « meilleur vivre ensemble ». . Il faudrait donc pouvoir leur offrir un temps intermédiaire pour fixer en eux ce qu'il convient de faire, de vivre, dès lors que l'on est dans une relation « professionnelle ». Notre association y réfléchit depuis sa dernière assemblée générale.

A suivre !

PAROLES DES JEUNES entendues cet été, à Béthel

Chaque soir, les jeunes de Béthel et les bénévoles sont invités à dire aux autres ce qui les a marqué ce jour : *la promenade, les repas, le pic nic, les visites, la piscine, le coca au bistrot, les films, l'apéro, la guitare, l'orage, voir Emilie, dormir chez Mathieu à Avèze, les jeux, la chambre, le cinéma, la marche, la messe, la première communion de Marina, les grillades, les saucisses, la promenade avec la louloute, les courses avec Marie Bosco, l'atelier cuisine, le babyfoot, le ballon, les grasses matinées, le ballon poisson, Carole est venue ce matin, les petits services dans la maison (les verres, les papiers, les poubelles, la mise de table, le rangement de l'espace piscine, la lecture, le rangement des livres, nettoyer le lavabo après brosser les dents) le salon de coiffure, le courrier, les photos, Danièle, Henri et Anne lyse, Manou, Marie France, Stéphanie et Ewan, Maïté, les bons repas, les WC cassés, les photos...*

Pour en savoir plus, nous vous invitons à voir les photos sur notre site. Des petits films sont en préparation par nos amis qui gentiment sont venus photographiés ou filmés au cours des 2 séjours.

PROCHAINS SEJOURS

Vous voulez que votre enfant ou votre jeune vive un temps de vacances avec d'autres (séjour marionnette, séjour neige, séjour équitation, séjour été) ; vous souhaitez qu'il vienne une fin de semaine, régulièrement ou pas... Alors, prenez contact avec la maison Béthel qui vous communiquera les dates et les conditions.

Soutenez la maison « Béthel »

- En adhérant à l'association Louis Toussaint Dassy.
- En lisant et diffusant « Les Echos de Béthel ».
- En participant aux diverses activités de la maison.
- En finançant en partie un séjour d'enfant.
- En donnant du temps pour une action bénévole à Béthel.
- En proposant ce document à une famille qui est concernée par le handicap.
- En lisant le petit livre de sœur Marie Josiane TAINÉ : *Tu ne vas quand même pas t'éloigner de celui qui souffre ?* disponible à la maison Béthel.
- En faisant un don déductible de vos impôts.
- En diffusant une plaquette qui présente Béthel (à demander).

Chaque geste, aussi petit soit-il, est de toute importance. MERCI d'avance

A propos des adhésions

Merci à tous ceux qui ont adhéré pour l'année 2013, si vous avez oublié, il n'est pas trop tard, (la cotisation est à 20 €).

Vous pouvez aussi en parler autour de vous et peut-être solliciter des donateurs (un reçu fiscal leur sera envoyé en fin d'année).



CROP PAUL BOUVIER